

Intervention du 3 janvier 2012

Anne-Sophie Anglaret, doctorante à l'université Paris I

Thèse : Usages et mésusages de la Première Guerre mondiale en France, 1940-1945

Mémoire de Master 2 : Verdun, 1966-2011 : la mémoire de la guerre

Résumé de l'intervention.

L'objectif de cette contribution était d'analyser la place laissée aux Allemands dans les commémorations à Verdun à partir du milieu des années 1960, après l'officialisation de la réconciliation par le traité de l'Elysée. Cette place peut-être étudiée à travers trois niveaux : les discours, les rituels et enfin la construction de monuments.

**Les discours**, allocutions prononcées lors des commémorations, ont pour objet de donner à l'évènement de la bataille de Verdun un sens et une résonance actuelle. A partir des années 1960, ils sont caractérisés par l'importance croissante de la thématique de la paix : celle-ci, déjà très présente dans les discours des anciens combattants, se place alors au centre des discours officiels. Ainsi, la nouvelle équipe municipale déclare en 1965 Verdun « capitale de la paix ». Cette adaptation convient parfaitement à l'Etat : en effet, Charles de Gaulle tente d'imposer la France comme une force de paix et comme une force de médiation dans le cadre de la guerre froide. L'allocution qu'il prononce devant l'ossuaire met donc en avant un patriotisme pacificateur : *« Notre pays [...] a droit à la confiance des autres. S'il l'a prouvé hier en combattant, il le démontre aujourd'hui en agissant partout dans l'univers non pas pour prendre et pour dominer mais pour aider où que ce soit à l'équilibre, au progrès et à la paix. C'est ainsi que la leçon de Verdun est liée directement à notre effort d'aujourd'hui. »* Ce discours, repris dix ans plus tard par Valéry Giscard d'Estaing, s'impose durablement à Verdun.

Afin de trouver une assise concrète, ces discours de paix appellent une référence à l'ancien adversaire. Après la réconciliation, Verdun, lieu de déchirement franco-allemand, aurait pu devenir un lieu tout à fait négatif et, ainsi, obsolète. Or, Charles de Gaulle, en 1966, replace l'histoire des relations franco-allemandes dans un temps long qui permet d'imposer Verdun comme un lieu incontournable. Evoquant le traité de l'Elysée, il affirme : *« les deux peuples voisins et qui se complètent l'un et l'autre voient s'ouvrir devant eux, maintenant, la carrière de l'action commune, fermée depuis qu'à Verdun même, il y a 1123 ans, se divisa l'empire de Charlemagne. »* Cette déclaration rhétorique, qui met en parallèle des notions tout à fait différentes (les peuples de 843 et les nations de 1966, la cohabitation au sein d'un empire et la

coopération au XXe siècle) permet de donner une assise historique à l'amitié franco-allemande et de créer une mythologie du temps long franco-allemand à Verdun. Cette mythologie, reprise dans les discours ultérieurs, manque toutefois d'un fait réellement positif jusqu'aux années 1980. La rencontre entre François Mitterrand et Helmut Kohl à Douaumont, en 1984, va permettre de la clore : la photographie montrant les deux chefs d'Etat main dans la main devant l'ossuaire impose Verdun comme le lieu de la réconciliation franco-allemande. Ainsi, en 1991, le maire de Verdun affirme dans son discours : *« Ici, en 843, trois rois se partagèrent un empire. Ici, les hommes se sont affrontés. Ici, enfin, le Président de la République Française François Mitterrand et le Chancelier de la République fédérale d'Allemagne Helmut Kohl scellèrent la réconciliation amorcée par le général de Gaulle et le chancelier Adenauer. L'époque des antagonismes était close. Celle de l'union s'annonçait. »* Discours encore une fois éloigné de la vérité historique, puisqu'il présente comme un simple prélude ce qui était le véritable événement (la rencontre entre Charles de Gaulle et Konrad Adenauer), mais qui permet d'assigner à la ville une identité véritablement positive.

On pourrait ainsi croire que la glorification de l'affrontement franco-allemand a tout à fait disparu dans les années 1980. En réalité, certains discours sont plus complexes : la défense de la paix présente ne signifie pas le renoncement à la peinture héroïsante des guerres passées. Jacques Barat-Dupont, maire de Verdun de 1983 à 1989, très engagé dans la thématique de paix à travers la création de l'« Association des Villes Messagères de la Paix », n'en lutte pas moins pour que les cérémonies commémoratives, appelées « fêtes de la bataille » depuis 1969, reprennent le nom de « fêtes de la victoire ». D'autre part, le terme de « réconciliation » reste ambigu, pouvant être compris soit comme la reconnaissance de torts partagés, soit comme un pardon accordé à l'ancien ennemi, dont on souligne alors la responsabilité dans le déclenchement de la guerre. Cette vision de l'histoire est notamment frappante dans le discours prononcé à Verdun en 1991 par Edith Cresson : le Premier ministre, après une description des combats plus favorable aux soldats français, n'hésite pas à évoquer les camps de concentration de la Deuxième Guerre mondiale, ce qui revient à établir une continuité de la responsabilité de l'Allemagne dans les conflits du siècle. Cette conception se retrouve chez le maire actuel de Verdun, Arsène Lux, défavorable à l'installation de symboles allemands sur les champs de bataille.

L'ambiguïté concernant la réconciliation peut expliquer la difficulté à faire évoluer **les rituels**. Les associations d'anciens combattants se montrent plutôt favorables à une présence allemande : ainsi, à partir de 1969, le pèlerinage annuel des anciens combattants de la RATP se fait systématiquement en compagnie de vétérans souabes. Lors de la préparation des anniversaires décennaux de 1966 et 1976, les associations proposent au Président de la République, qui doit présider les cérémonies, d'accorder une place aux anciens combattants allemands.

Or, dans les deux cas, ces propositions sont écartées par l'Elysée. En 1966, Charles de Gaulle refuse d'inviter officiellement une délégation allemande, car il tient au caractère « *strictement national* » de la cérémonie. En 1976, la situation évolue quelque peu : une délégation allemande est invitée aux côtés des délégations belge et britannique. En revanche, l'Elysée refuse les changements d'ordre symbolique dans le rituel. Le comité qui prépare la cérémonie demande au président de la République de déposer une gerbe à Douaumont non pas dans le cimetière, réservé aux morts pour la France, mais à l'intérieur de l'ossuaire, où les nationalités sont mélangées. Valéry Giscard d'Estaing refuse et dépose sa gerbe au pied du drapeau français placé au centre du cimetière militaire, affirmant, là encore, la volonté de conserver à la cérémonie un sens national.

La rencontre entre François Mitterrand et Helmut Kohl à Douaumont, en 1984, aurait pu consacrer définitivement un rituel franco-allemand. Il n'en est rien. Certes, la cérémonie donne la même place aux deux peuples : elle commence par la visite d'un cimetière allemand à Consenvoye, et se termine à Douaumont, où les deux chefs de l'Etat se tiennent la main, en écoutant les deux hymnes nationaux. Mais il ne s'agit pas d'une commémoration : organisée pour faire taire les protestations, alors que François Mitterrand n'avait pas invité d'Allemands au quarantième anniversaire du débarquement de Normandie, elle se place totalement hors du calendrier mémoriel (elle a lieu le 22 septembre, date dénuée de sens à Verdun). Les anciens combattants ne reçoivent pas d'invitation officielle. Ainsi, deux ans plus tard, lors du soixante-dixième anniversaire de la bataille de Verdun, François Mitterrand peut revenir sans paradoxe à un cérémonial uniquement français. Le président, devenu symbole de la réconciliation franco-allemande à Verdun, ne semblait pas s'intéresser à une actualisation réelle et binationale des cérémonies. Tout comme ses prédécesseurs, il considère que les commémorations doivent servir en premier lieu à l'exaltation de la France.

Finalement, Jacques Chirac sera le premier président de la République à abandonner quelque peu le caractère uniquement national des cérémonies. En 1996, il s'exprime ainsi devant un parterre de jeunes français et allemands. Toutefois, il ne fait pas suivre la Marseillaise de l'hymne allemand, mais de l'hymne européen, signe que les symboles de réconciliation, semblant acquis, n'ont plus la même force et sont subordonnés à une thématique plus large d'union européenne.

Une autre raison peut expliquer pourquoi, plus de quatre-vingt dix ans après la bataille, les cérémonies ne font toujours pas l'objet d'une coprésidence franco-allemande. Les plus hautes personnalités de la République fédérale, invitées plusieurs fois à partir des années 1990, se font à chaque fois représenter par un membre moins important de leur gouvernement. Verdun n'ayant pas, en Allemagne, la même valeur symbolique qu'en France, ces personnalités ne souhaitent pas réellement participer aux commémorations.

La difficulté à modifier les rituels se retrouve dans la difficulté de **monumentaliser**. Les cérémonies commémoratives se déroulent autour de lieux à forte valeur symbolique : on peut donc s'interroger sur l'éventuelle érection ou modification de monuments en rapport avec le rapprochement franco-allemand. De fait, cette monumentalisation a été très modeste, voire presque inexistante.

La grande construction des années 1960 est totalement en porte-à-faux avec les thèmes de paix et de réconciliation mis en valeur dans les discours. En effet, si l'on excepte la construction du Mémorial, la seule construction mémorielle d'envergure à Verdun des années 1960 aux années 1980 est celle du carrefour des maréchaux, regroupant 17 statues des maréchaux des guerres de 1870 et 1914-1918. Ces statues, obtenues en dépôt de l'Etat par la municipalité, sont placées en 1968 en bordure du centre-ville. Ce nouveau lieu, glorifiant les chefs militaires et rappelant l'aspect héréditaire des affrontements franco-allemands, est porteur d'une mémoire patriotique traditionnelle.

Une fois encore, les gestes positifs émanent plutôt des associations. Le Souvenir Français, propriétaire d'un monument situé à l'entrée de la nécropole de Faubourg Pavé, fait modifier son inscription. Là on l'on pouvait lire : « *Aux suppliciés et fusillés connus et inconnus / victimes de la barbarie allemande / 1914-1918 / 1939-1945* » on lit à partir de 1968 : « *Aux victimes de la barbarie nazie / Aux suppliciés et fusillés connus et inconnus / 1914-1918 / 1939-1945* ». Cette inscription est intéressante par sa confusion même : dans une volonté d'effectuer un geste d'amitié, en accolant la barbarie non plus aux Allemands, mais aux nazis, elle fait figurer les nazis au-dessus des morts de la Première Guerre mondiale. Confusion qui témoigne de la difficulté de rendre hommage aux morts de la Grande Guerre sans s'attaquer à l'ancien ennemi.

Ainsi, jusqu'aux années 1980, il n'y a pas de monumentalisation franco-allemande à Verdun. Aujourd'hui encore, on ne voit que quelques réalisations modestes. La rencontre entre François Mitterrand et Helmut Kohl a donné lieu à l'installation d'une plaque, qui affirme dans les deux langues « *nous nous sommes réconciliés, nous nous sommes compris, nous sommes devenus amis.* » A présent, les véritables efforts pour inscrire le franco-allemand sur le territoire viennent du conseil général de la Meuse. En 2008, le conseil général a fait poser le drapeau allemand aux côtés du drapeau français, sur le fort de Douaumont, ce qui est à la fois un geste symbolique fort et une réelle initiative d'historicisation, puisque le fort est aussi un cimetière allemand. D'autre part, le conseil général devrait bientôt installer une nouvelle signalisation à Verdun, dont le symbole sera un croquis de soldat regroupant les drapeaux français, allemand et américains. Dès l'abord de la zone mémorielle, cette signalisation indiquera donc aux visiteurs l'importance égale donnée aux Allemands et aux Français. Elle devrait d'autre part satisfaire les touristes allemands, dont la venue est très recherchée par le département.

Malgré tout, aucun monument d'envergure n'a été construit après la réconciliation pour célébrer, en un même lieu, morts français et allemands. En réalité, un nouveau monument ne serait pas nécessaire, car ce lieu existe déjà : l'ossuaire de Douaumont, en effet, contient les restes de morts non-identifiés, qui appartiennent donc aux deux nations. Mais rien, dans le bâtiment, ne rappelle ce fait : ni plaque, ni inscription. Les résistances à une actualisation franco-allemande des rituels, les ambiguïtés revenant régulièrement dans les discours sur la réconciliation trouvent ainsi leur écho dans le refus de désigner comme tel ce cimetière binational, peut-être parce que Verdun est devenu, dès la bataille, l'un des symboles de la gloire de l'armée française victorieuse. La ville et la zone rouge semblent donc se prêter plus mal que d'autres champs de bataille à une célébration compassionnelle des victimes des deux peuples.